



Réunion syndicats/Direction du 30/01/2015

Evolution des structures/services et implantations immobilières à Nantes

au 1^{er} janvier 2016

Il s'agissait d'une réunion de présentation des évolutions dans le cadre de la démarche stratégique. Désormais l'évolution du réseau sera soumise à un plan annuel sur autorisation ministérielle en avril pour une application l'année suivante. *Cette nouvelle méthode générera inévitablement inquiétudes et instabilité.*

M. Pineau a rappelé les objectifs recherchés dans le cadre de la démarche stratégique :

- améliorer le service aux usagers par simplification de la carte des services et ajustement des périmètres SIP/trésoreries
- resserrer les services de même nature sans dépasser une taille maximum

Pour la Cgt, ce sont de bien beaux objectifs, mais sans les moyens humains ! Même si la volonté politique de conserver les missions est réaffirmée, cela reste à confirmer dans les faits.

Compte tenu de l'implantation du SIP en Sud-Loire et par anticipation, la réunion de ce matin ne concernait que l'avenir de Nantes. Les autres modifications concernant le département devraient être communiquées en avril.

Les annonces du DRFIP 44 :

- **Pas de création de RAN Rezé** (décision sans doute motivée par le souhait de gérer de manière "souple" l'implantation du SIP Rezé mais qui ne nous convient pas et sur laquelle il faudra revenir).
- **Réduction du nombre de structures nantaises : 4 SIE et 4 SIP**, dont 1 SIP implanté à Rezé.
- La dimension cible des nouveaux services sera d'environ **50 personnes pour les SIP et 30/35 pour les SIE**.
- Les 4 SIP et les 4 SIE auront des périmètres géographiques identiques : **Nantes Nord, Nantes Centre, Nantes Est** (qui comprendra le vignoble!) et **Nantes Sud**. Les périmètres des secteurs d'assiette actuels seront préservés.
- A Cambronne, la **direction souhaite rassembler les SIP dans un même bâtiment, idem pour les SIE ! Ce qui va conduire un grand nombre d'agents de Cambronne à changer de bureau !!!** Les cloisonnements des locaux ne bougeront pas. La commande de l'État est de densifier l'occupation des locaux de la DRFIP (+ 40 agents sur Cambronne) à raison de 10 à 12 m² par agent.
- **Les services de Lotz Cossé seront rapatriés à Cambronne sauf Trésorerie Nantes Amendes** qui rejoindra les locaux de l'actuelle trésorerie de Rezé. Les agents de la Trésorerie de Rezé ont vocation à rejoindre le SIP Rezé, sauf deux emplois qui seront transférés à Pornic (recouvrement sur communes dont l'assiette relève du SIP de Pornic)
- **Création des Pôles Contrôle Revenus Patrimoniaux (PCRP)** en janvier 2016. **Il y aurait 2 ou 3 PCRP dans le département.** Le nombre de PCE (Pôle Contrôle Expertise) serait aligné sur le nombre de PCRP. Ont vocation à rejoindre les PCRP : les missions FI (à l'exception des relances successions), une partie des cellules CSP, des Pôles CE (gestion DFE) et la cellule CSP de la direction.

Pôle Enregistrement et mission foncière

Concernant le Pôle Enregistrement et la mission foncière, la réflexion est en cours. L'expérimentation de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation va bientôt débuter dans 5 directions (présentation en septembre 2015 à l'assemblée !)

Un énorme chantier en perspective !

Calendrier

Sur la méthode et le calendrier, nous sommes dans un temps contraint car il devra y avoir nécessairement des allers-retours entre CHSCT, groupes de travail et CTL. Pour l'administration, **les nouvelles structures et les règles de gestion/affectation doivent être connues avant les prochains mouvements locaux de mutations** pour que les agents puissent se déterminer en toute connaissance de cause.

Pour la Cgt, le sujet est plus complexe qu'il ne paraît.

Groupes de travail

La direction va mettre en place **6 groupes de travail** : outil d'évaluation charges/emplois, PCR, Sud Loire, règles de gestion pour les mouvements locaux, déplacement de Nantes Amendes, immobilier de Cambronne.



**La Cgt a posé un certain nombre de questions.
Nous reviendrons plus en détail sur toutes ces annonces.**